

Annexe

Procès-verbal d'information et de recueil d'accord aux fins de médiation pénale

Service de police/gendarmerie saisi :

N° PV : (n° PV enquête)

Qualification des faits :

Date des faits :

Lieu des faits :

Dossier transmis le :

Par (nom de l'OPJ en charge du dossier) :

Mme/M.

Plaignant(e) / Mis(e) en cause

dans l'affaire ci-dessus référencée

a bénéficié d'une information sur **la médiation pénale prévue par l'article 41-1 du code de procédure pénale**, les modalités du déroulement de la mesure et sa finalité.

Il/elle a également été informé(e) de son droit, s'il/elle le souhaite, d'être **assisté(e) d'un avocat**.

La participation à une médiation pénale ne fait pas obstacle à la **demande de dommages-intérêts par la victime** de l'infraction pour laquelle la mesure a été ordonnée.

Si l'auteur des faits s'engage à verser des dommages-intérêts à la victime dans le cadre de la médiation, celle-ci pourra en demander **le recouvrement** suivant la procédure d'injonction de payer.

A l'issue de la mesure, un rapport de fin de mesure sera adressé au procureur de la République, qui pourra **classer la procédure sans suite ou engager des poursuites** à l'encontre du mis en cause.

Mme/M. accepte de participer et adhère à la mesure de médiation pénale. Il/elle s'engage dès lors à répondre à l'ensemble des convocations du médiateur. Si les parties parviennent à un accord, elles s'engagent à le formaliser par écrit et à en exécuter les termes. A défaut, les parties signent un constat de désaccord.

Mme/M..... accepte n'accepte pas de recevoir les convocations par voie électronique ou SMS. Si oui, il/elle peut être contacté à l'adresse électronique suivante :@..... ou au numéro de téléphone :

Fait àLe

Signature de l'intéressé

/le Procureur de la République